



Grandes cultures

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



N°25
15/09/2020



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**
r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Ce qu'il faut retenir

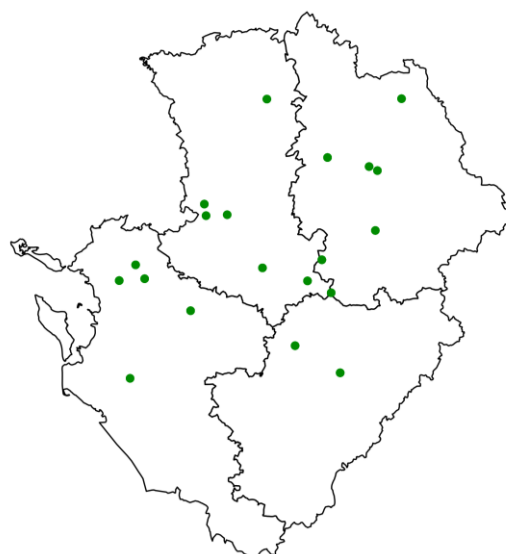
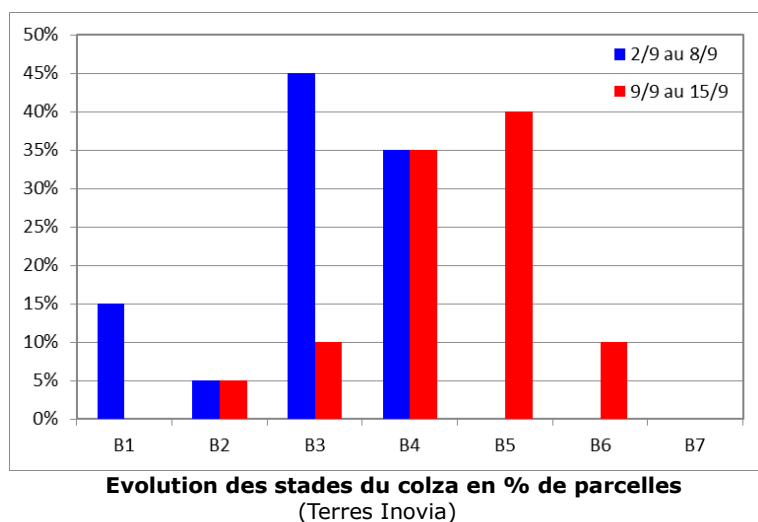
Colza

- **Stade** : 2 à 6 feuilles.
- **Petites altises** : faible présence, faibles attaques.
- **Grosses altises** : rares captures.
- **Puceron vert du pêcher** : colonisation rapide, **à surveiller en priorité**.
- **Limaces** : rares dégâts.
- **Autres bioagresseurs** : taupins et tenthrèdes de la rave.

Nombre de parcelles	Colza
Créées	28
Observées	20

• Stade phénologique et état de la culture

Les conditions climatiques sont toujours sèches, ce qui devient une habitude pour le mois de septembre en Poitou-Charentes. De plus, les températures estivales font souffrir les jeunes colzas tandis que d'autres attendent le retour des pluies pour lever. Les prévisions annoncent quelques millimètres dimanche. Les observateurs choisissent une belle parcelle pour leur suivi hebdomadaire, le réseau BSV est donc plus flatteur que la réalité. Les dates de semis des parcelles créées sont comprises entre le 10 et le 27 août. Les stades des colzas observés cette semaine s'échelonnent de 2 à 6 feuilles et 85 % ont atteint au moins 4 feuilles.



Carte des parcelles observées du 9 au 15 septembre 2020 (Terres Inovia)

• Petites altises (altises des crucifères)

Elles ne sont quasiment plus piégées en cuvette, les morsures sur les plantes doivent être anciennes.

Pour les 13 parcelles renseignées, le pourcentage de plantes avec morsures reste faible :

- 3 parcelles indemnes ;
- 10 parcelles avec moins de 4 plantes sur 10 touchées.

De plus, la surface foliaire détruite est au maximum de 5 %.

Les dégâts dans le réseau demeurent faibles et supportables.

Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif du risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures dans un premier temps et 25 % de la surface foliaire détruite.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Évaluation du risque

L'activité des petites altises est calme et les dégâts dans le réseau sont faibles. Le risque est actuellement **faible**.

Pour rappel : à ce jour, il n'existe pas de résistance identifiée aux pyréthrinoïdes pour la petite altise (altise des crucifères).

• Grosses altises (altises d'hiver)

Quelques rares piégeages (1 à 2 insectes) sont relevés cette semaine dans 5 parcelles du réseau : BRION, SEVRES-ANXAUMONT et SAINT-MACOUX (86), SAINT-MAXIRE et SAINT-GELAIS (79), concentrées dans le Poitou.

Nous ne pouvons toujours pas parler de début de vol et les températures chaudes prévues ne sont pas favorables à son déclenchement. Cependant il est nécessaire de rester vigilant pour les colzas de moins de 3 feuilles.

Pour aller plus loin :

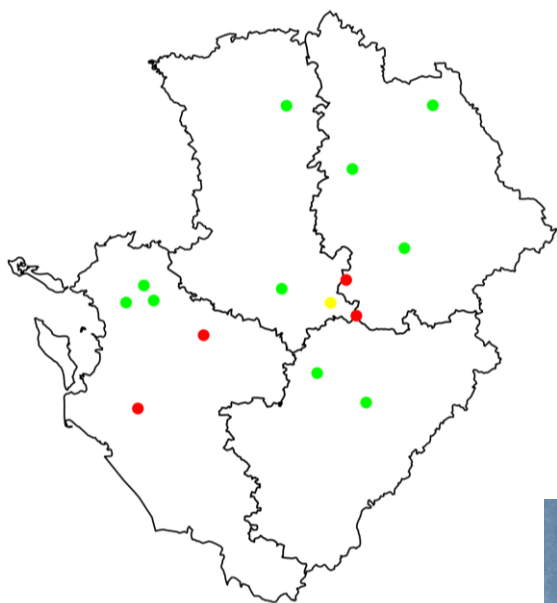
[Surveiller l'arrivée des grosses altises](#)

(nécessité de disposer d'un compte web Terre Inovia ou d'en créer un pour accéder à la note)

• Puceron vert du pêcher

Il est signalé dans 5 parcelles de moins de 6 feuilles parmi les 15 situations observées. L'infestation est déjà conséquente et la météo est favorable à sa multiplication :

- 1 parcelle avec 5 % de plantes porteuses ;
- 4 parcelles dépassant 20 % - le seuil indicatif du risque.



Carte d'observation des pucerons verts sur les colzas du 9 au 15 septembre 2020

Point rouge : pucerons verts présents \geq 20 % de plantes porteuses

Point jaune : pucerons verts présents $<$ 20 % de plantes porteuses

Point vert : pucerons verts absents
(Terres Inovia)

**Pucerons verts sur feuille (face inférieure),
Le Vigean (86), le 10 septembre 2020**
(Crédit Photo : H. BRUNET - TERRENA)



Période de risque : de la levée au stade 6 feuilles. La nuisibilité est due au prélèvement de sève et/ou aux transmissions de viroses.

Seuil indicatif du risque : 20 % de plantes porteuses.

Évaluation du risque

Le puceron vert du pêcher est bien présent et les colzas sont majoritairement en période sensible : le risque est actuellement **fort**.

Il faut maintenir les observations pour les colzas de moins de 6 feuilles.

Ne pas oublier que le risque est réduit pour les variétés à résistance partielle au TuYV, une des viroses transmises par ce vecteur.



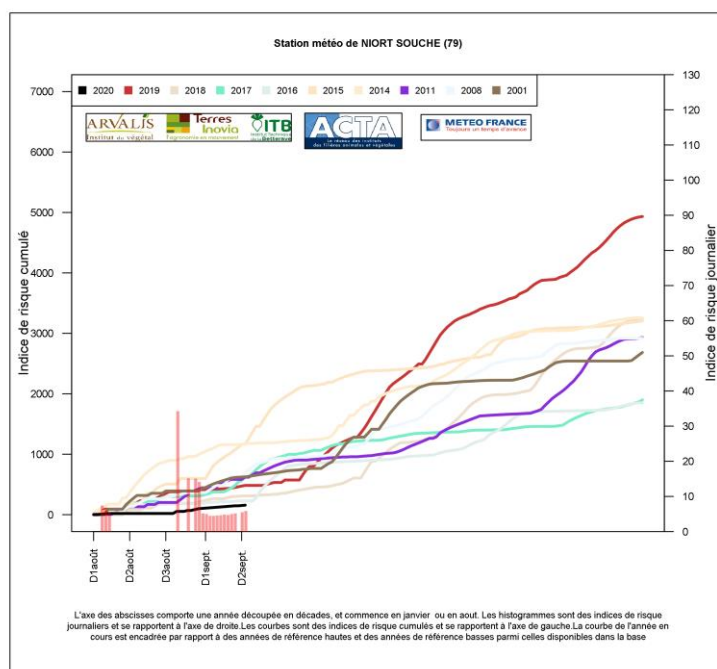
Attention : le puceron vert est résistant aux pyréthrinoïdes et au pirimicarbe.

Pour aller plus loin : [le puceron vert du pêcher](#)

• Limaces

Parmi les 7 observations de la semaine, seule une parcelle (CHAUNAY 86) présente des attaques de limaces mais avec une très faible destruction de surface foliaire. Hors réseau, la pression limaces reste faible en cohérence avec le contexte météo.

D'après le modèle ACTA pour la station de Niort, le risque limace est actuellement faible.



Période de risque : du semis au stade 3-4 feuilles.

La nuisibilité est fonction de l'apparition de zones d'éclaircissement dans les parcelles et de leur progression. Les attaques les plus dommageables peuvent parfois conduire au re-semis (partiel ou total). Une surveillance des parcelles, la pose de pièges avant les semis, permettent d'anticiper les dégâts.

Évaluation du risque

Elle n'est possible qu'à l'approche des conditions climatiques favorables à l'activité des limaces en présence des colzas en cours de levée.

Le risque s'évalue à la parcelle et peut être considéré comme **faible** au regard des conditions sèches défavorables aux limaces.

• **Autres bioagresseurs**

Taupins

Quelques dégâts ont été signalés en ce début de campagne en Poitou-Charentes, notamment sur les communes de VILLIERS-EN-PLAINE (79) et PUYRAVAULT (17).

Tenthrède de la rave

Depuis 2 semaines, quelques adultes jaune orangé ont été capturés en cuvette très localement : AIGREFEUILLE-D'AUNIS et CHAMBON (17), SAINT-MACOUX (86). Dans ces situations, il est important de surveiller l'apparition des larves qui dévorent rapidement les feuilles des colzas. Pour rappel, l'adulte n'est pas nuisible.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, Bellanné SA, CA 16, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Ferru, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, GEVES, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".